Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 9 (1917)
Heft: 10

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

contrat aura une durée de cinq années à partir du 1er janvier 1918. Les allocations de renchérissement actuelles seront maintenues. Tous les ouvriers reçoivent une augmentation de salaire hebdomadaire de 6 fr., les minima de salaire sont augmentés de 6 à 8 fr. La durée du temps de travail de 52 heures par semaine reste la même, cependant les parties se réuniront aussitôt après la fin des hostilités pour examiner la question d'une diminution du temps de travail.

Ouvriers sur bois. — La grève de la fabrique de pianos Rordorf à *Stœfa,* éclatée à cause des mesures de représailles prises contre des ouvriers, s'est terminée par une entente.

Les congédiations ont été retirées à l'exception d'une seule; un dénonciateur est congédié. Outre l'allocation de renchérissement, les ouvriers recevront une augmentation de salaire de 5 pour cent par heure.

L'introduction de la journée de neuf heures a pu être obtenue dans les entreprises du bâtiment à la date du 1er octobre.

Les ouvriers sur bois de Thoune ont quitté le travail parce que les patrons refusaient de leur accorder le 15 pour cent d'augmentation de salaire qu'ils demandaient.

La grève des menuisiers de *Lugano* s'est terminée avec un plein succès. Les salaires sont augmentés de suite du 15 pour cent, le 1er novembre une nouvelle augmentation du 5 pour cent devra être payée.

Mouvement syndical international

Allemagne. — Une conférence des comités des fédérations syndicales qui a eu lieu du 24 au 26 juillet à Berlin, a décidé d'envoyer aux autorités militaires une protestation contre l'application abusive du droit d'association. Elle s'occupa en outre de l'invitation de l'Union syndicale suisse à participer à la Conférence syndicale internationale du 1er octobre à Berne. Il fut décidé d'envoyer dix délégués à cette conférence. La Fédération allemande des cheminots et la Fédération générale allemande des chanteurs de chœur sont admis à la Commission générale.

Sur l'instigation de l'Office de guerre, un recensement général de toutes les entreprises aura lieu en Allemagne le 15 août.

Hongrie. — Le nombre des membres des fédérations syndicales hongroises a diminué de 110,000 en 1912 à 43,000 en 1915. Depuis cette époque, l'effectif a de nouveau augmenté. A la fin de l'année 1916, on pouvait enregistrer 55,000 membres. Les trois quarts des syndiqués sont domiciliés à Budapest; les organisations comptent 8000 femmes.

Suède. — Une grande crise menace l'industrie ensuite du manque de matières premières et de chauffage. Les patrons veulent se défendre de la catastrophe imminente en fermant leurs usines pendant la période des récoltes. Ils espèrent que le gouvernement expliquera aux ouvriers la nécessité d'une telle mesure et que des secours seront distribués.

Le congrès syndical qui a en lieu le 20 août et les jours suivants et auquel participèrent 400 délégués, a envoyé un chaleureux appel aux ouvriers syndiqués de tous les pays les invitant à envoyer des délégations à la Conférence syndicale internationale du 1er octobre à Berne.

Angleterre. — La conférence annuelle de l'Union syndicale anglaise s'est tenue les 5 et 6 juillet à Gloucester; 145 délégués y ont participé. Elle prit la décision de remettre la solution de la question, si on devait envoyer une délégation à la *Conférence syndicale internationale de Berne,* au Congrès syndical des pays alliés qui aura lieu le 10 septembre à Londres.

Divers

Huit grandes banques suisses en 1916

Le numéro 2 de la 53me année du *Journal suisse de statistique et d'économie politique* contient un travail très instructif sur le résultat des affaires de huit grandes institutions de banque de la Suisse, ce sont: l'Etablissement suisse de Crédit, la Société de banques suisses, la Banque populaire suisse, Leu & Cie, S. A., Banque fédérale, S. A., la Compagnie des Banques suisses, Banque commerciale de Bâle et le Comptoir d'Escompte de Genève. Ces banques disposent d'un capital-actions de 388 millions en chiffres ronds; en outre de 125 millions de francs de réserves. Les transactions atteignirent en 1916 le montant de 3,249,321,000 fr. contre 2,782,517,000 francs en 1915.

L'énorme puissance financière de ces huit banques n'est cependant pas seulement démontrée par ces transactions, mais encore par la comparaison de leurs propres moyens financiers avec les capitaux étrangers mis à leur disposition. C'est ainsi que le capital-actions ne comprend que le 19,07 % des sommes dont elles disposent.

Le rendement total des huit banques a été de 63,257,000 francs contre 50,532,000 francs en 1915. Il faut encore y ajouter le solde actif de 2,035,000 francs.

Les comptes pour l'administration sont chargés de 24,171,000 fr., les comptes pour l'imposition de 5,163,000 francs. Les amortissements sur les créances et les propriétés immobilières atteignent le montant de 4,058,000 fr.

Il reste donc comme bénéfice net 30,135,000 francs, outre le solde actif. Ce bénéfice net à été employé comme suit: aux réserves 2,200,000 francs, dividendes 26,634,000 francs, tantièmes 1,308,000 francs, buts de bienfaisance 70,000 francs, solde actif 1,938,000 francs.

On voit par l'énumération des bénéfices que les actionnaires et les membres des conseils d'administration de ces banques peuvent encore vivre passablement par ces temps de misère.

Les rapports de ces banques ne manquent pas de mentionner, à part les notes sur «la situation satisfaisante», «la situation non défavorable», etc., les craintes pour l'avenir. Mais nos grands seigneurs de la banque sauront déjà vaincre les difficultés, ils l'ont assez prouvé au cours de ces trois années de guerre. Ils sont assis autour de «l'assiette au beurre» et se serviront certainement les premiers. Cependant, la situation pourrait aussi devenir dangereuse pour eux, si le renchérissement continuait dans la même mesure que par le passé.

C'est ainsi qu'un rapport de l'*Economist* de Londres cite le développement des prix de 22 denrées alimentaires les plus importantes, en prenant en considération les prix de 1901 à 1905. Ce rapport admet comme unité le chiffre 100. Celon cette enquête les prix de juillet 1914 étaient de 116,6, de juillet 1915 de 149,1, de juillet 1916 de 191,1 et de décembre 1916 de 223. Le renchérissement a subi depuis des augmentations absolument semblables.

Dans ces circonstances, l'appropriation du revenu obtenu sans travail devient de plus en plus un crime envers le peuple souffrant de la faim, surtout quand l'on sait qu'une bonne partie du renchérissement croissant provient du fait de l'activité du commerce et des agissement des spéculateurs, qui sont appuyés la plupart du temps des banques qu'ils font fructifier à leur tour.